

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 4–7 novembre 2013

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**Point 4 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/4-B/Rev.1
17 octobre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES DU PAM POUR 2014–2017

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Sous-Directeur exécutif, RM* et M. M. Juneja tél.: 066513-2885

Directeur financier:

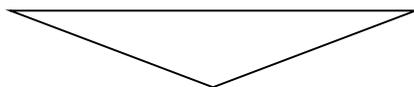
Directeur, RMP** : M. C. Kaye tél.: 066513-2197

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645/2558).

* Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle

** Division de la gestion et du suivi de la performance

PROJET DE DÉCISION*



Après avoir examiné le Cadre de résultats stratégiques et le Cadre de résultats de gestion du PAM pour 2014–2017 (WFP/EB.2/2013/4-B/Rev.1), le Conseil:

- **approuve** le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017;
- **prend note** du Cadre de résultats de gestion pour 2014–2017.

Le Conseil attend avec intérêt de recevoir de plus amples renseignements sur le système global de gestion de la performance du PAM à sa première session ordinaire de 2014.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

INTRODUCTION

1. Avec le début d'un nouveau cycle de planification stratégique, le PAM a révisé ses cadres de résultats, à savoir le Cadre de résultats stratégiques et le Cadre de résultats de gestion, afin de faciliter la mise en œuvre de son Plan stratégique pour 2014–2017. Ces deux cadres sont les principaux outils dont se sert le PAM pour planifier, mesurer, suivre, évaluer et notifier les résultats des activités et en tirer des enseignements. Ils sont essentiels pour traduire concrètement le Plan stratégique en une série d'effets directs, de produits, de mesures et de cibles.
2. Si le Cadre de résultats stratégiques est l'instrument normatif qui permet au PAM de concevoir les projets, d'en assurer le suivi et d'en rendre compte, le Cadre de résultats de gestion présente quant à lui la méthode suivie en interne pour planifier, mesurer et évaluer l'efficacité et l'efficience organisationnelles à l'échelle globale et non plus à celle des projets.
3. Les modifications les plus récentes apportées au Cadre de résultats stratégiques et au Cadre de résultats de gestion tiennent compte des objectifs du nouveau Plan stratégique et de la réorientation des priorités de gestion résultant du processus de renforcement organisationnel. Les principales parties prenantes, dont le Conseil d'administration, ont été consultées au sujet de ces révisions, et afin de garantir la cohérence avec les méthodes et les normes appliquées dans l'ensemble du système des Nations Unies, notamment celles qui ont été définies à l'issue de l'examen quadriennal complet, et de satisfaire à l'obligation redditionnelle conformément aux attentes du Conseil.
4. Après plusieurs années d'application, le PAM a décidé d'affiner la relation entre le Cadre de résultats stratégiques et le Cadre de résultats de gestion, et de préciser leur rôle respectif au sein du système général de gestion de la performance. Il reconnaît qu'une gestion plus globale de la performance est nécessaire à tous les niveaux de l'organisation et qu'il faut améliorer l'articulation entre les diverses étapes du cycle de gestion de la performance, depuis la planification jusqu'aux enseignements tirés de l'expérience. Une fois approuvé le Cadre de résultats stratégiques figurant dans le présent document, le PAM poursuivra l'élaboration de son système de gestion de la performance.

CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES

5. Le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017 est un instrument normatif qui permet de concevoir les projets, d'en assurer le suivi et d'en rendre compte. Il guide la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2014–2017 et a pour buts: i) d'aligner les effets directs et les produits sur les Objectifs stratégiques, afin de traduire les objectifs généraux du PAM en actions et en résultats quantifiables; ii) d'offrir un cadre normatif pour la conception de tous les projets du PAM; iii) de fournir une liste d'indicateurs institutionnels à l'usage de tous les bureaux pour assurer le suivi des effets directs et des produits; iv) de permettre au PAM de suivre l'efficacité des projets; et v) de contribuer à l'élaboration des rapports institutionnels sur la performance en assignant des valeurs cibles aux indicateurs figurant dans les rapports normalisés sur les projets et dans le Rapport annuel sur les résultats.
6. Le Cadre de résultats stratégiques permet ainsi d'harmoniser la conception, le suivi et la communication des résultats pour toutes les opérations du PAM. Il aide également le PAM à mettre en évidence ses contributions à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier le premier, le deuxième et le quatrième.

7. Le Cadre de résultats stratégiques est le fruit de la concertation. Outre les responsables et le personnel technique du PAM au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays, d'autres fonds, programmes et institutions des Nations Unies ont été consultés, comme prévu lors de l'examen quadriennal complet, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) – ainsi que d'autres organismes apparentés et parties prenantes, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Comité international de la Croix-Rouge et le Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Le Conseil a examiné le Cadre de résultats stratégiques de manière approfondie au cours de trois consultations informelles. Ce processus a permis d'améliorer la qualité du Cadre de résultats stratégiques et de mieux harmoniser celui-ci avec les stratégies des autres entités du système des Nations Unies, tout en prévenant les lacunes et les doubles emplois avec les principaux partenaires.
8. À la suite de l'examen quadriennal complet, le PAM et d'autres institutions, fonds et programmes regroupés au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) sont convenus de prendre des mesures pour assurer la convergence de leur planification stratégique, en particulier de leurs cadres de résultats. Le Cadre de résultats stratégiques du PAM reprend donc la chaîne des résultats et les définitions qui figurent dans les directives du GNUD relatives à la gestion axée sur les résultats.
9. Le Cadre de résultats stratégiques est bâti autour des quatre Objectifs stratégiques énoncés dans le Plan stratégique du PAM pour 2014–2017:
 - *Objectif stratégique 1*: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence;
 - *Objectif stratégique 2*: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence;
 - *Objectif stratégique 3*: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels; et
 - *Objectif stratégique 4*: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.
10. Pour chaque Objectif stratégique, le Cadre de résultats stratégiques énumère les buts indiqués dans le Plan stratégique pour 2014–2017 ainsi qu'une série d'effets directs et de produits. Chaque effet direct, est lié à un ou plusieurs produits, c'est-à-dire aux résultats concrets attendus pour lesquels il peut être demandé au PAM de rendre des comptes. Les effets directs sont donc reliés en amont aux Objectifs stratégiques et en aval aux produits, lesquels correspondent à leur tour aux activités et aux intrants (qui n'apparaissent pas dans le Cadre de résultats stratégiques). Ces liens hiérarchiques constituent la chaîne des résultats du PAM.
11. Le Plan stratégique pour 2014–2017 ne définit pas de nouvelles orientations, mais consolide le tournant amorcé pour passer de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Dans cette optique, le Cadre de résultats stratégiques vise donc à rendre compte avec plus de précision des résultats de l'action menée par le PAM pour se préparer et réagir en cas de

choc, rétablir les moyens d'existence et reconstruire les vies, améliorer la nutrition, atténuer la vulnérabilité et renforcer durablement la résilience. La prise en compte systématique du développement des capacités souligne l'importance désormais accordée à cet aspect de l'action du PAM dans tous les domaines définis par les Objectifs stratégiques. Le nouveau Cadre de résultats stratégiques comprend également une série de résultats et d'indicateurs transversaux concernant la problématique hommes-femmes, la protection, la responsabilité à l'égard des populations sinistrées et les partenariats.

12. Le Cadre de résultats stratégiques est un recueil complet des effets directs et des produits des interventions du PAM, chacun étant assorti d'au moins un indicateur. Les indicateurs qui figurent dans le Cadre de résultats stratégiques sont uniquement ceux: i) qui ont une pertinence pour la plupart des opérations du PAM; et ii) qui ont une importance stratégique. Les indicateurs qui ne satisfont pas à ces deux critères sont considérés comme étant propres à chaque projet et sont consignés à part, dans un recueil particulier.
13. Une série de règles présentées à l'annexe I visent à garantir une application uniforme du Cadre de résultats stratégiques sur tous les sites du PAM.

CADRE DE RÉSULTATS DE GESTION

14. Le Cadre de résultats de gestion décrit la façon dont le PAM envisage la planification, la mesure et l'examen de l'efficacité et de l'efficience à l'échelle organisationnelle globale et non plus à celle de chaque projet. Il est utilisé par les divisions du Siège, les bureaux régionaux, les bureaux de pays et les bureaux de liaison pour planifier leurs résultats annuels parallèlement au cycle de planification des performances individuelle. Le Cadre de résultats de gestion sert également à définir les priorités du budget administratif et d'appui aux programmes présenté dans le Plan de gestion. Son utilisation systématique permettra d'obtenir des données sur la performance qui aideront la direction exécutive à prendre les décisions en temps voulu à partir d'éléments concrets, ainsi qu'à suivre la progression du renforcement organisationnel
15. Le Cadre de résultats de gestion a été mis en place en 2009. Il s'articule autour des priorités de gestion globales que s'est fixées le PAM pour parvenir aux résultats visés dans son Plan stratégique. Ces priorités de gestion constituent le cadre général qui permet de définir les objectifs au niveau des départements, des divisions, des régions et des pays, ainsi que les activités de renforcement organisationnel et d'autres travaux.
16. Ce cadre a été révisé après consultation des responsables et du personnel technique du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays, ainsi que de leurs homologues d'autres institutions des Nations Unies. Il tient compte des meilleures pratiques d'organisations comparables des secteurs public et privé.
17. Les cinq priorités de gestion énoncées dans le Cadre de résultats de gestion pour 2014-2017 sont celles que le PAM juge essentielles pour gérer une organisation avec succès:
 - *Ressources humaines*: Le PAM est centré sur les personnes et, à ce titre, il investit dans le renforcement des capacités et la formation de son personnel, dans une culture de l'engagement, de la communication et de la reddition de comptes.
 - *Partenariats*: Le PAM est un partenaire privilégié et de confiance pour les bénéficiaires, les communautés, les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé.

- *Processus et systèmes*: Le PAM dispose de processus et de systèmes efficaces qui favorisent une action optimale en ce qui concerne la conception et l'exécution de projets, la gestion des chaînes d'approvisionnement, l'acquisition et le partage de connaissances, et l'innovation.
 - *Programmes*: Les programmes du PAM sont mis en œuvre de manière efficace et efficiente au bénéfice de ceux à qui ils sont destinés et ils renforcent les capacités.
 - *Obligation redditionnelle et financement*: Le PAM agit de manière transparente, il utilise au mieux l'ensemble des ressources dont il dispose, il rend des comptes, et il est intégralement financé.
18. Trois de ces priorités sont nouvelles, à savoir *ressources humaines, partenariats et programmes*. Elles font écho au renforcement organisationnel du PAM et se reflètent dans sa nouvelle structure. Elles rendent la mesure de la performance plus cohérente en précisant la chaîne des résultats qui commence avec les intrants, c'est-à-dire les *ressources humaines* et les *partenariats*, et permet d'aboutir à des produits – *processus et systèmes* – et à des effets directs – *programmes* – au sein d'une culture marquée par la transparence – *obligation redditionnelle et financement*.
19. Chaque priorité de gestion est reliée à une série de résultats de gestion et à des indicateurs de performance clés – actuellement en cours d'élaboration – assortis de valeurs cibles annuelles. Certains indicateurs relatifs à la responsabilité du PAM en matière d'économie, d'efficacité et d'efficacités seront présentés dans le Rapport annuel sur les résultats.
20. Le nouveau Cadre de résultats de gestion renforce l'harmonisation avec les stratégies des autres institutions des Nations Unies. Par exemple, pour suivre l'application des recommandations issues de l'examen quadriennal complet, le Cadre de résultats de gestion contiendra des indicateurs définis à partir des éléments figurant dans le Plan d'action du GNUM. Le PAM a défini une série d'indicateurs communs avec l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP et ONU-Femmes.

COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LE CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET LE CADRE DE RÉSULTATS DE GESTION

21. Le Cadre de résultats stratégiques et le Cadre de résultats de gestion sont complémentaires:
- Le Cadre de résultats stratégiques permet au PAM de définir les interventions à mener dans les différents pays pour répondre aux besoins estimés, dans le cadre de projets dont les résultats seront ensuite communiqués dans des rapports normalisés.
 - Le Cadre de résultats de gestion énonce les priorités de gestion qui permettront de parvenir aux produits et aux effets directs escomptés de manière efficace, efficiente et économique. Par exemple, le PAM doit gérer correctement ses ressources humaines – les personnes – pour que celles-ci puissent obtenir et pérenniser les résultats recherchés. Le Cadre de résultats de gestion regroupe également tous les produits et effets directs qui permettent de suivre la mise en œuvre du Plan stratégique, et donc l'efficacité globale du PAM, au-delà de chaque projet.

22. Le rapprochement du Cadre de résultats stratégiques et du Cadre de résultats de gestion rendra plus aisée la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique, mais il convient de souligner que ces deux outils ne sont pas isolés. Il s'agit de moyens de mesure et de suivi qui sont eux-mêmes reliés à d'autres outils de planification, d'exécution, de communication et d'apprentissage dans le cadre global du cycle de gestion de la performance. De même, s'ils s'appliquent à des niveaux particuliers de la structure organisationnelle – celui des projets et celui du PAM dans son ensemble – ils interagissent aussi avec d'autres dispositifs, par exemple le système d'évaluation des performances individuelles.
23. Le Cadre de résultats stratégiques et le Cadre de résultats de gestion sont des éléments essentiels du nouveau système de gestion de la performance, qui vont relier tous les dispositifs et outils déjà en place aux divers niveaux de l'organisation. Il sera crucial, pour que la stratégie du PAM réussisse, de renforcer et d'exploiter ces diverses articulations. Le PAM communiquera de plus amples détails sur son système de gestion de la performance à la première session ordinaire du Conseil de 2014.

| RÉSULTATS ET INDICATEURS TRANSVERSAUX | | |
|--|--|--|
| Résultats | Indicateurs | Cibles |
| <p>Problématique hommes-femmes: Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p> | <p>Proportion de ménages bénéficiant d'une assistance au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par l'homme, par la femme ou par les deux</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> | <p>Cible: propre à chaque projet</p> <p>Cible: > 50%</p> <p>Cible: > 60%</p> |
| <p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p> | <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> | <p>Cibles: 80% pour les opérations d'urgence, 90% pour les interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), 100% pour les programmes de pays et les projets de développement</p> <p>Cible: 70% pour les opérations d'urgence, 80% pour les IPSR, 90% pour les programmes de pays et les projets de développement</p> |
| <p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p> | <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p> <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> | <p>Cible: propre au projet</p> <p>Cible: propre au projet</p> <p>Cible: propre au projet</p> |

| | | |
|---|---|--|
| Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence Buts: 1: Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents des personnes et des communautés vulnérables et abaisser le taux de dénutrition en dessous du seuil d'urgence 2: Protéger les vies et les moyens d'existence, tout en permettant aux femmes et aux hommes d'accéder en toute sécurité à l'alimentation et à la nutrition 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des organisations régionales à se préparer aux chocs et permettre à la communauté internationale de s'y préparer, d'en évaluer l'intensité et d'y faire face | | Impact Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs¹ | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 1.1: Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes² Produits liés: A et K | 1.1.1 Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement 1.1.2 Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions³ 1.1.3 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) | Cibles: taux de mortalité < 3%, taux de récupération > 75%, taux de non-réaction au traitement < 15%, taux d'abandon du traitement < 15% Sources des données: registre des patients du Ministère de la santé/PAM; rapports mensuels des partenaires coopérants Cible: > 66% Source des données: suivi post-distribution Cibles: couverture du traitement de la malnutrition aiguë modérée > 50% dans les zones rurales, > 70% dans les zones urbaines et > 90% dans les camps; couverture de la prévention de la malnutrition aiguë modérée > 70% Sources des données: évaluation semi-quantitative de l'accessibilité et de la couverture (méthode SQUEAC); enquêtes |



¹ Les indicateurs d'effet direct clés sont en caractères gras.

² Les indicateurs ci-après seront mesurés: pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée: indicateurs 1.1.1 et 1.1.3; pour la prévention de la malnutrition aiguë: indicateurs 1.1.2 et 1.1.3; et pour la lutte contre les carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 59 mois: indicateurs 1.1.2 et 1.1.3.

³ Cet indicateur mesure la participation aux programmes, en particulier le nombre de distributions auxquelles une personne participe dans le cadre d'une intervention nutritionnelle. La cible de 66 pour cent permet de déterminer si une quantité suffisante d'aliments nutritifs spéciaux a été distribuée sur une certaine période.

| | | |
|---|---|--|
| Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence Buts: 1: Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents des personnes et des communautés vulnérables et abaisser le taux de dénutrition en dessous du seuil d'urgence 2: Protéger les vies et les moyens d'existence, tout en permettant aux femmes et aux hommes d'accéder en toute sécurité à l'alimentation et à la nutrition 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des organisations régionales à se préparer aux chocs et permettre à la communauté internationale de s'y préparer, d'en évaluer l'intensité et d'y faire face | | Impact Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs¹ | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 1.2: Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance Produit lié: A | 1.2.1 Score de consommation alimentaire⁴, en fonction du sexe du chef de famille 1.2.2 Diversité du régime alimentaire quotidien moyen, en fonction du sexe du chef de famille 1.2.3 Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille | Cible: 80% des ménages/individus ⁵ ciblés ont une consommation alimentaire au moins "limite" Sources des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats Cible: 80% des ménages/individus ciblés consomment au moins 3 groupes d'aliments en moyenne par jour Sources des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats Cible: l'indice des stratégies de survie de 80% des ménages ciblés a baissé ou s'est stabilisé Sources des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |



⁴ Si le score de consommation alimentaire est inférieur ou égal à 21, la consommation est "insuffisante", s'il est compris entre 21,5 et 35, elle est "limite", et s'il est supérieur à 35, elle est "acceptable".

⁵ Le score de consommation alimentaire fait l'objet d'un suivi individuel lorsque le projet cible des individus, par exemple les personnes atteintes de tuberculose ou vivant avec le VIH/sida, les femmes enceintes ou les mères allaitantes.

| | | |
|---|--|---|
| Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence Buts: 1: Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents des personnes et des communautés vulnérables et abaisser le taux de dénutrition en dessous du seuil d'urgence 2: Protéger les vies et les moyens d'existence, tout en permettant aux femmes et aux hommes d'accéder en toute sécurité à l'alimentation et à la nutrition 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des organisations régionales à se préparer aux chocs et permettre à la communauté internationale de s'y préparer, d'en évaluer l'intensité et d'y faire face | | Impact Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs¹ | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 1.3: Rétablissement ou stabilisation de l'accès aux services de base et aux avoirs communautaires⁶ Produits liés: A et B | 1.3.1 Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études 1.3.2 Taux de scolarisation des filles et des garçons 1.3.3 Taux d'abandon du traitement antirétroviral/du traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) et/ou des programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant 1.3.4 Score relatif aux avoirs des communautés | Cible: 70% Sources des données: système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement, registres scolaires, enquêtes Cible: accroissement annuel de 6% Sources des données: système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement, registres scolaires Cible: < 15% Sources des données: rapports des partenaires coopérants Cible: 50% des avoirs endommagés ou détruits pendant la période de situation d'urgence sont rétablis Source des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |



⁶ Les produits en rapport avec les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs correspondant à cet effet direct concernent la réparation ou l'entretien d'avoirs naturels et matériels qui permettent aux communautés ciblées d'avoir plus facilement accès à l'assistance humanitaire, aux infrastructures et aux services essentiels (par exemple, routes desservant les marchés), et qui réduisent les risques (par exemple, vidange des canaux avant la saison des pluies pour réduire le risque d'inondation).

| | | |
|---|---|---|
| Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence Buts: 1: Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents des personnes et des communautés vulnérables et abaisser le taux de dénutrition en dessous du seuil d'urgence 2: Protéger les vies et les moyens d'existence, tout en permettant aux femmes et aux hommes d'accéder en toute sécurité à l'alimentation et à la nutrition 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des organisations régionales à se préparer aux chocs et permettre à la communauté internationale de s'y préparer, d'en évaluer l'intensité et d'y faire face | | Impact Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs¹ | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 1.4: Aptitude des institutions nationales, des entités régionales et des organismes humanitaires à se préparer aux situations d'urgence, à les évaluer et à y faire face Produits liés: C et D | 1.4.1 Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention ⁷ 1.4.2 Taux de satisfaction des usagers | Cible: l'indice a augmenté par rapport à l'évaluation initiale Source des données: analyse des capacités Cible: propre à chaque projet Source des données: enquête de satisfaction auprès des usagers |



⁷ Le PAM assure le développement des capacités de préparation et d'intervention en cas d'urgence dans les six domaines couverts par cet indice: analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité; planification de l'assistance alimentaire; gestion de la chaîne d'approvisionnement humanitaire; télécommunications d'urgence; analyse des risques et alerte rapide à l'appui de la sécurité alimentaire; et appui à la planification nationale des interventions en cas de catastrophe.

| Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence | | Impact |
|--|---|---|
| Buts: 1: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition au profit des personnes et des communautés et contribuer à la stabilité, à la résilience et à l'autonomie 2: Aider les gouvernements et les communautés à créer ou reconstituer les moyens d'existence, à établir des liens avec les marchés et à gérer les systèmes alimentaires 3: Grâce à une assistance alimentaire et nutritionnelle, appuyer le retour volontaire et sans risque des réfugiés et des personnes déplacées et leur réintégration ou réinstallation ⁸ 4: Garantir aux femmes et aux hommes l'équité concernant l'accès à l'assistance alimentaire et nutritionnelle et la faculté d'en disposer | | Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 2.1: Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés Produit lié: A | 2.1.1 Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille 2.1.2 Diversité du régime alimentaire quotidien moyen, en fonction du sexe du chef de famille 2.1.3 Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille | Cible: 80% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire acceptable Source des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats Cible: 80% des ménages ciblés consomment au moins 4 groupes d'aliments en moyenne par jour Sources des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats Cible: l'indice a baissé ou s'est stabilisé pour 80% des ménages ciblés |
| Effet direct 2.2: Amélioration de l'accès aux avoirs et/ou aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales Produits liés: A et B | 2.2.1 Score relatif aux avoirs des communautés 2.2.2 Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études 2.2.3 Taux de scolarisation des filles et des garçons | Cible: le score est supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés Sources des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats Cible: 70% Sources des données: système intégré de gestion de l'éducation, registres scolaires, enquêtes Cible: accroissement annuel de 6% Sources des données: système intégré de gestion de l'éducation, registres des écoles |



⁸ Les effets directs 2.1, 2.2 et 2.3 concernent les réfugiés, les personnes retournant chez elles et les personnes déplacées.

| | | |
|---|---|---|
| Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence | | Impact Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Buts: 1: <i>Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition au profit des personnes et des communautés et contribuer à la stabilité, à la résilience et à l'autonomie</i> 2: <i>Aider les gouvernements et les communautés à créer ou reconstituer les moyens d'existence, à établir des liens avec les marchés et à gérer les systèmes alimentaires</i> 3: <i>Grâce à une assistance alimentaire et nutritionnelle, appuyer le retour volontaire et sans risque des réfugiés et des personnes déplacées et leur réintégration ou réinstallation⁸</i> 4: <i>Garantir aux femmes et aux hommes l'équité concernant l'accès à l'assistance alimentaire et nutritionnelle et la faculté d'en disposer</i> | | |
| Effets directs | Indicateurs | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 2.3: Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire⁹ Produits liés: A et K | 2.3.1 Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération¹⁰, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement | Cibles: taux de mortalité < 3%, taux de récupération > 75%, taux d'abandon du traitement < 15%, taux de non-réaction au traitement < 15% Sources des données: registre des patients du Ministère de la santé/PAM; rapports mensuels des partenaires coopérants |
| | 2.3.2 Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions | Cible: > 66% Source des données: suivi post-distribution |
| | 2.3.3 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) | Cible: couverture du traitement de la malnutrition aiguë modérée > 50% dans les zones rurales, > 70% dans les zones urbaines et > 90% dans les camps; couverture de la prévention de la malnutrition aiguë modérée > 70% Source des données: évaluation SQUEAC; enquête |
| | 2.3.4 Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable¹¹ | Cible: > 70% Source des données: suivi post-distribution |



⁹ Les indicateurs ci-après seront mesurés: pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée: indicateurs 2.3.1 et 2.3.3; pour la prévention de la malnutrition aiguë: indicateurs 2.3.2 et 2.3.3; pour la prévention de la malnutrition chronique (retard de croissance): indicateurs 2.3.3 et 2.3.4; et pour la lutte contre les carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 59 mois: indicateurs 2.3.2 et 2.3.3.

¹⁰ Y compris le taux de récupération nutritionnelle pour les personnes sous traitement antirétroviral et sous traitement de brève durée sous surveillance directe ainsi que pour les bénéficiaires de programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, le cas échéant.

¹¹ Défini par l'UNICEF et l'OMS, "l'apport alimentaire minimum acceptable" fait partie de la liste des indicateurs utilisée pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Il est fréquemment utilisé dans les enquêtes sur la santé et la nutrition pour déterminer la proportion d'enfants âgés de 6 à 24 mois qui reçoivent l'apport alimentaire minimum acceptable (sans compter le lait maternel).

| | | |
|--|--|---|
| Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence Buts: 1: <i>Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition au profit des personnes et des communautés et contribuer à la stabilité, à la résilience et à l'autonomie</i> 2: <i>Aider les gouvernements et les communautés à créer ou reconstituer les moyens d'existence, à établir des liens avec les marchés et à gérer les systèmes alimentaires</i> 3: <i>Grâce à une assistance alimentaire et nutritionnelle, appuyer le retour volontaire et sans risque des réfugiés et des personnes déplacées et leur réintégration ou réinstallation⁸</i> 4: <i>Garantir aux femmes et aux hommes l'équité concernant l'accès à l'assistance alimentaire et nutritionnelle et la faculté d'en disposer</i> | | Impact Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs | Cibles visées par les projets et sources des données |
| | 2.3.5 Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments | Cible: 16 jours (80% de 20 jours d'alimentation scolaire par mois) Sources des données: rapports des écoles, rapports sur les stocks des écoles |
| Effet direct 2.4: Développement de la capacité à répondre aux besoins liés à l'insécurité alimentaire dans le pays Produits liés: E et F | 2.4.1 Indice de capacité nationale¹² | Cible: progression de l'indice par rapport à l'évaluation initiale Source des données: analyse des capacités |



¹² Cet indice peut être adapté pour rendre compte de capacités nationales spécifiques dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la résilience, de la nutrition, etc.

| | | |
|--|--|---|
| Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels BUTS: <i>1: Aider les personnes, les communautés et les pays à renforcer la résilience face aux chocs, à réduire les risques de catastrophe et à s'adapter au changement climatique au moyen de l'assistance alimentaire et nutritionnelle</i> <i>2: Mobiliser le pouvoir d'achat pour relier les petits exploitants aux marchés, réduire les pertes après-récolte, appuyer l'autonomisation économique des femmes et des hommes et transformer l'assistance alimentaire en investissement productif dans les communautés locales</i> <i>3: Renforcer la capacité des gouvernements et des communautés à établir, gérer et amplifier des institutions vouées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, des infrastructures et des systèmes de filets de sécurité durables, efficaces et équitables, y compris des systèmes liés aux chaînes locales d'approvisionnement agricole</i> | | Impact Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 3.1: Renforcement de la résilience¹³ et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance¹⁴ Produits liés: A, B et I | 3.1.1 Score relatif aux avoirs des communautés | Cible: le score est supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées Sources des données: suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |
| | 3.1.2 Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille | Cible: 80% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire acceptable Source des données: suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |
| | 3.1.3 Diversité du régime alimentaire quotidien moyen, en fonction du sexe du chef de famille | Cible: 80% des ménages ciblés consomment au moins 4 groupes d'aliments en moyenne par jour Sources des données: suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |
| | 3.1.4 Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille | Cible: l'indice des stratégies de survie de 100% des ménages ciblés a baissé ou s'est stabilisé Sources des données: suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |
| | 3.1.5 Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études | Cible: 70% Sources des données: système intégré de gestion de l'éducation, registres scolaires, enquêtes |



¹³ Le PAM, qui intervient pour améliorer la résilience des populations en application des principes exposés dans le document intitulé "Politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe: Renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la capacité de résistance" (PAM, 2011), a adopté la définition de la résilience donnée dans la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, à savoir "la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base" (Stratégie internationale de prévention des catastrophes. 2009. *Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe*). Les indicateurs 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3 et 3.1.4 permettent de mesurer les différents aspects qui se combinent pour constituer la résilience.

¹⁴ Il est fait référence ici aux cinq catégories de capital, à savoir: naturel, matériel, financier, social et humain.

| Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels | | Impact |
|--|---|--|
| BUTS: 1: Aider les personnes, les communautés et les pays à renforcer la résilience face aux chocs, à réduire les risques de catastrophe et à s'adapter au changement climatique au moyen de l'assistance alimentaire et nutritionnelle 2: Mobiliser le pouvoir d'achat pour relier les petits exploitants aux marchés, réduire les pertes après-récolte, appuyer l'autonomisation économique des femmes et des hommes et transformer l'assistance alimentaire en investissement productif dans les communautés locales 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des communautés à établir, gérer et amplifier des institutions vouées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, des infrastructures et des systèmes de filets de sécurité durables, efficaces et équitables, y compris des systèmes liés aux chaînes locales d'approvisionnement agricole | | Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (OMD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (OMD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (OMD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 3.2: Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local Produits liés: H et I | 3.2.1 Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays | Cible: propre à chaque projet Sources des données: système de suivi des achats de produits et Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) |
| | 3.2.2 Proportion d'aliments enrichis achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays | Cible: propre à chaque projet Sources des données: système de suivi des achats de produits et WINGS |
| | 3.2.3 Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local | Cible: 10% du volume des achats locaux et régionaux proviennent de systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants Sources des données: système de suivi des achats de produits et WINGS |
| | 3.2.4 Proportion des fournisseurs actifs du PAM qui font appel à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants | Cible: 30% des fournisseurs actifs qui figurent sur la liste de fournisseurs du PAM font appel à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants Sources des données: système de suivi des achats de produits et WINGS |
| Effet direct 3.3: Renforcement de la capacité des personnes, des communautés et des pays en matière de réduction des risques Produits liés: B, F, G, J et M | 3.3.1 Indice de capacité nationale | Cible: progression de l'indice par rapport à l'évaluation initiale Source des données: analyse des capacités |
| | 3.3.2 Proportion des communautés ciblées faisant état d'une amélioration de leur capacité de gestion des chocs et des risques climatiques grâce à l'appui du PAM | Cible: 80% des communautés ciblées font état d'une amélioration de leur capacité de gestion des chocs et des risques climatiques Sources des données: suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |

| Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim | | Impact |
|---|---|--|
| Buts: 1: Prévenir le retard de croissance et l'émaciation, traiter la malnutrition aiguë modérée et remédier aux carences en micronutriments, en particulier chez les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que les personnes infectées par le VIH, la tuberculose et le paludisme, en leur donnant accès à une assistance alimentaire et nutritionnelle appropriée 2: Élargir l'accès à l'éducation et aux services de santé, contribuer à l'apprentissage et améliorer la nutrition et la santé des enfants, des adolescentes et de leur famille 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des communautés à concevoir, gérer et amplifier des programmes nutritionnels, et créer un environnement propice pour favoriser l'égalité entre les sexes | | Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (ODD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (ODD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (ODD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs | Cibles visées par les projets et sources des données |
| Effet direct 4.1: Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire¹⁵ Produits liés: A et K | 4.1.1 Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération¹⁶, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement | Cible: taux de mortalité < 3%, taux de récupération > 75%, taux d'abandon du traitement < 15%, taux de non-réaction au traitement < 15% Sources des données: Registre des patients du Ministère de la santé/PAM; rapports mensuels des partenaires coopérants |
| | 4.1.2 Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions | Cible: > 66% Source des données: suivi post-distribution |
| | 4.1.3 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) | Cible: couverture du traitement de la malnutrition aiguë modérée > 50% en milieu rural, > 70% en milieu urbain et > 90% dans les camps; couverture de la prévention de la malnutrition aiguë modérée > 70% Source des données: évaluation SQUEAC/enquête |
| | 4.1.4 Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable | Cible: > 70% Source des données: suivi post-distribution |
| | 4.1.5 Score de consommation alimentaire¹⁷, en fonction du sexe du chef de famille | Cible: 80% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire acceptable Source des données: évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats |

¹⁵ Les indicateurs ci-après seront mesurés: pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée: indicateurs 4.1.1 et 4.1.3; pour la prévention de la malnutrition aiguë: indicateurs 4.1.2 et 4.1.3; pour la prévention de la malnutrition chronique (retard de croissance): indicateurs 4.1.3 et 4.1.4; et pour la lutte contre les carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 59 mois: indicateurs 4.1.2 et 4.1.3.

¹⁶ Y compris le taux de récupération nutritionnelle pour les personnes sous traitement antirétroviral et sous traitement de brève durée sous surveillance directe ainsi que pour les bénéficiaires de programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, le cas échéant.

¹⁷ Le score de consommation alimentaire fait l'objet d'un suivi individuel lorsque le projet cible des individus, par exemple les personnes atteintes de tuberculose ou vivant avec le VIH/sida, les femmes enceintes ou les mères allaitantes.

| Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim | | Impact |
|---|--|--|
| Buts: 1: Prévenir le retard de croissance et l'émaciation, traiter la malnutrition aiguë modérée et remédier aux carences en micronutriments, en particulier chez les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que les personnes infectées par le VIH, la tuberculose et le paludisme, en leur donnant accès à une assistance alimentaire et nutritionnelle appropriée 2: Élargir l'accès à l'éducation et aux services de santé, contribuer à l'apprentissage et améliorer la nutrition et la santé des enfants, des adolescentes et de leur famille 3: Renforcer la capacité des gouvernements et des communautés à concevoir, gérer et amplifier des programmes nutritionnels, et créer un environnement propice pour favoriser l'égalité entre les sexes | | Contribution à: l'élimination de l'extrême pauvreté (ODD 1/objectif de développement durable) la mise en place de l'éducation primaire pour tous (ODD 2/objectif de développement durable) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile (ODD 4/objectif de développement durable) |
| Effets directs | Indicateurs | Cibles visées par les projets et sources des données |
| | 4.1.6 Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments | Cible: 80% des jours de classe Source des données: rapports des écoles, rapports sur les stocks des écoles |
| Effet direct 4.2: Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation | 4.2.1 Taux de scolarisation des filles et des garçons | Cible: accroissement annuel de 6% Sources des données: système intégré de gestion de l'éducation, registres des écoles |
| Produit lié: A | 4.2.2 Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études | Cible: 85% des garçons et des filles poursuivent leurs études Source des données: système intégré de gestion de l'éducation, registres des écoles, enquêtes |
| Effet direct 4.3: Renforcement des capacités en vue d'un accroissement de la prise en charge de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire | 4.3.1 Indice de capacité nationale | Cible: progression de l'indice par rapport à l'évaluation initiale Source des données: analyse des capacités |
| Produits liés: L et M | | |



| Produits | Indicateurs |
|--|--|
| Produit A: Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés | A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu A.2 Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue A.3 Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue A.4 Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu A.5 Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue A.6 Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu |
| Produit B: Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés | B.1 Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure |
| Produit C: Augmentation des moyens logistiques, mis à disposition des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ou de services de télécommunications d'urgence | C.1 Quantité d'articles stockés dans les Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies fournis, par rapport aux quantités demandées, par type C.2 Nombre de biens et de services fournis, par type C.3 Nombre de passagers transportés C.4 Cargaisons transportées (en tonnes/mètres cubes) |
| Produit D: Capacité de gestion des situations d'urgence mise en place et/ou soutenue | D.1 Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type ¹⁸ D.2 Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation |
| Produit E: Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de l'assistance alimentaire et des systèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire | E.1 Nombre d'évaluations/d'opérations de collecte de données réalisées au niveau national prenant en compte la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui du PAM E.2 Nombre d'activités d'appui technique ¹⁹ concernant le suivi de la sécurité alimentaire et l'assistance alimentaire, par type |



¹⁸ Notamment, systèmes d'information à des fins d'alerte rapide, dispositifs de déclenchement et de coordination des secours, cadre général de l'intervention, analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, gestion de la chaîne d'approvisionnement humanitaire, télécommunications d'urgence, analyse des risques et alerte rapide, et appui à la planification nationale des interventions en cas de catastrophe.

¹⁹ Notamment, ateliers sur les politiques, stages de formation, détachement de personnel, instructions ainsi que produits d'information élaborés par le PAM ou avec son appui.

| Produits | Indicateurs |
|---|---|
| Produit F: Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés | F.1 Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle F.2 Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM |
| Produit G: Avoirs atténuant les risques de catastrophe et de choc développés, construits ou rétablis ²⁰ | G.1 Nombre d'avoirs réduisant les risques et atténuant les catastrophes construits ou rétablis, par catégorie de capital, type et unité de mesure G.2 Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation |
| Produit H: Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à des petits exploitants | H.1 Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes) H.2 Quantité de produits alimentaires achetés localement à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants (en tonnes) H.3 Nombre de fournisseurs du PAM ayant manifestement adopté des pratiques de regroupement de la production favorables aux petits exploitants H.4 Nombre d'organisations paysannes ayant bénéficié d'une formation sur l'accès aux marchés et les traitements après récolte H.5 Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui |
| Produit I: Quantité accrue d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés par le PAM à des fournisseurs locaux | I.1 Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés à des fournisseurs locaux |
| Produit J: Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience | J.1 Nombre d'activités d'assistance technique organisées ²¹ , par type J.2 Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation |



²⁰ Le terme d'avoirs fait ici référence aux cinq catégories de capital, à savoir: naturel, matériel, financier, social et humain.

²¹ Notamment, collecte, analyse et diffusion d'informations et de données chiffrées sur les risques, la vulnérabilité, la sécurité alimentaire et la nutrition; conception et accompagnement des stratégies, politiques et programmes mis en œuvre à l'échelle des communautés et sous la direction des pouvoirs publics relatifs aux filets de sécurité qui fournissent une assistance alimentaire et un appui technique en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ciblage, conditions imposées, choix de la modalité de transfert, suivi et évaluation, critères de début et de fin de prise en charge, etc.); évaluation des filets de sécurité et production de données concrètes; et activités techniques et analytiques transversales destinées à améliorer la prise en charge, à sensibiliser et à influencer sur l'élaboration des politiques dans le domaine des filets de sécurité au service de l'assistance alimentaire.

| Produits | Indicateurs |
|--|--|
| Produit K: Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés | K.1 Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue K.2 Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue K.3 Proportion d'aidants familiaux (hommes et femmes) ciblés ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM |
| Produit L: Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire | L.1 Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition – techniques, stratégies, gestion – par sexe et type de formation L.2 Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type ²² |
| Produit M: Dispositifs et/ou cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité | M.1 Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM – nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité M.2 Nombre de politiques nationales concernant les filets de sécurité ayant une dimension nutritionnelle M.3 Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type |



²² Notamment, détachement de membres du personnel auprès du gouvernement; mise à disposition de compétences techniques pour la rédaction des directives et pour le renforcement institutionnel; accompagnement constant des institutions nationales; et mise à disposition de compétences techniques pour la conception, la gestion et le suivi des projets.

ANNEXE I

| DESCRIPTIF DES INDICATEURS D'EFFETS DIRECTS DU CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|---|
| Indicateur | Partenaires/autres instances utilisant l'indicateur | Source des données | Méthode de collecte des données | Cible visée par les projets | Périodicité (fréquence du suivi) | Rapports (format à utiliser) |
| Score de consommation alimentaire | Module de la sécurité alimentaire, Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) | Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats | Entretiens avec les ménages (<i>échantillon représentatif pour les Objectifs stratégiques 2, 3 et 4, et pour l'Objectif stratégique 1 lorsque cela est possible</i>) | Objectif stratégique 1: 100% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire au moins "limite" Objectifs stratégiques 2 et 3: 80% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire acceptable Objectif stratégique 4: 80% des ménages/personnes ciblés ont une consommation alimentaire acceptable | Avant l'intervention/pendant l'intervention Pour les interventions en cours: au moins deux fois par an | Rapport normalisé sur le projet Bulletin de suivi des effets directs |
| Diversité du régime alimentaire quotidien moyen | Module de la sécurité alimentaire, IPC | Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats | Entretiens avec les ménages (<i>échantillon représentatif pour les Objectifs stratégiques 2, 3 et 4 et pour l'Objectif stratégique 1 lorsque cela est possible</i>) | Objectif stratégique 1: 100% des ménages ciblés consomment au moins 3 groupes d'aliments en moyenne par jour Objectifs stratégiques 2 et 3: 80% des ménages ciblés consomment au moins 4 groupes d'aliments en moyenne par jour | Avant l'intervention/pendant l'intervention Pour les interventions en cours: au moins deux fois par an | Rapport normalisé sur le projet Bulletin de suivi des résultats |
| Indice des stratégies de survie | Module de la sécurité alimentaire, IPC | Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats | Entretiens avec les ménages (<i>échantillon représentatif pour les Objectifs stratégiques 2, 3 et 4 et pour l'Objectif stratégique 1 lorsque cela est possible</i>) | Objectifs stratégiques 1 et 2: baisse ou stabilisation de l'indice des stratégies de survie pour 80% des ménages Objectifs stratégique 2: baisse ou stabilisation de l'indice des stratégies de | Avant l'intervention/pendant l'intervention Pour les interventions en cours: au moins deux fois par an | Rapport normalisé sur le projet Bulletin de suivi des effets directs |



DESCRIPTIF DES INDICATEURS D'EFFETS DIRECTS DU CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES

| Indicateur | Partenaires/autres instances utilisant l'indicateur | Source des données | Méthode de collecte des données | Cible visée par les projets | Périodicité (fréquence du suivi) | Rapports (format à utiliser) |
|---|---|--|---------------------------------|--|---|---|
| | | | | survie pour 100% des ménages | | |
| Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement | Module de la nutrition | Registre des patients du Ministère de la santé/PAM; rapports mensuels des partenaires coopérants | Registre des centres de santé | Taux de mortalité < à 3%; taux de récupération > 75%; taux de non-réaction au traitement < 15%; taux d'abandon du traitement < 15% | Tous les mois | Rapport normalisé sur le projet/point global sur la nutrition |
| Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) | Module de la nutrition | Enquête, évaluation (méthode SQUEAC) | Entretiens avec les ménages | Couverture du traitement > 50% en milieu rural, > 70% en milieu urbain et > 90% dans les camps; couverture de la prévention > 70% | Prévention: tous les ans ou en fonction de l'objectif et de la durée du projet Évaluation SQUEAC: tous les ans | Rapport normalisé sur le projet/points globaux sur la nutrition |
| Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions | Propre au PAM | Suivi post-distribution | Entretiens avec les ménages | > 66% | Début (référence)/fin ou en fonction du cycle du projet | Rapport normalisé sur le projet |
| Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable | UNICEF, OMS | Suivi post-distribution | Entretiens avec les ménages | > 70% | Début (référence)/fin ou en fonction du cycle du projet | Rapport normalisé sur le projet |

DESCRIPTIF DES INDICATEURS D'EFFETS DIRECTS DU CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES

| Indicateur | Partenaires/autres instances utilisant l'indicateur | Source des données | Méthode de collecte des données | Cible visée par les projets | Périodicité (fréquence du suivi) | Rapports (format à utiliser) |
|--|---|--|--|---|---|---|
| Taux d'abandon du traitement antirétroviral/traitement DOTS et/ou des programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant | ONUSIDA, OMS, UNICEF | Rapports des partenaires coopérants | Registre du centre de santé (service des consultations externes) | Taux d'abandon du traitement < 15% | Tous les mois | Rapport normalisé sur le projet/rapport UBAF (Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités) |
| Score relatif aux avoirs des communautés | Propre au PAM | Suivi post-distribution, évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats | Groupes de discussion | Objectif stratégique 1: 50% des avoirs endommagés ou détruits pendant la période d'urgence sont rétablis Objectifs stratégiques 2 et 3: le score est supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées | À la fin de l'activité de création d'avoirs | Rapport normalisé sur le projet |
| Proportion des communautés ciblées bénéficiant d'un appui du PAM qui font état d'une amélioration de leur capacité de gestion des chocs et des risques climatiques | Propre au PAM | Suivi post-distribution, suivi de la sécurité alimentaire et des résultats | Groupes de discussion | 80% des communautés ciblées font état d'une amélioration de leur capacité de gestion des chocs et des risques climatiques | À la fin du projet | Rapport normalisé sur le projet |
| Aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays | Propre au PAM | Système de suivi des achats de produits alimentaires et WINGS | Extraction du Système de suivi des achats de produits alimentaires | Propre au projet | Actualisation après chaque achat du PAM | Rapport normalisé sur le projet |



DESCRIPTIF DES INDICATEURS D'EFFETS DIRECTS DU CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES

| Indicateur | Partenaires/autres instances utilisant l'indicateur | Source des données | Méthode de collecte des données | Cible visée par les projets | Périodicité (fréquence du suivi) | Rapports (format à utiliser) |
|--|---|---|--|---|---|---------------------------------|
| Aliments enrichis achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays | Propre au PAM | Système de suivi des achats de produits alimentaires et WINGS | Extraction du Système de suivi des achats de produits alimentaires | Propre au projet | Mise à jour après chaque achat du PAM | Rapport normalisé sur le projet |
| Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local | Propre au PAM | Système de suivi des achats de produits alimentaires et WINGS | Extraction du Système de suivi des achats de produits alimentaires | 10% des achats locaux et régionaux (en volume) proviennent de systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants | Actualisation après chaque achat du PAM | Rapport normalisé sur le projet |
| Proportion des fournisseurs actifs du PAM qui font appel à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants | Propre au PAM | Système de suivi des achats de produits et WINGS | Extraction du Système de suivi des achats de produits | 30% des fournisseurs actifs du PAM qui figurent sur sa liste de fournisseurs font appel à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants | Actualisation après chaque achat du PAM | Rapport normalisé sur le projet |
| Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments | Propre au PAM | Rapports des écoles, rapport sur les stocks des écoles | Inventaire matériel | 80% des jours de classe | Tous les mois | Rapport normalisé sur le projet |



DESCRIPTIF DES INDICATEURS D'EFFETS DIRECTS DU CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES

| Indicateur | Partenaires/autres instances utilisant l'indicateur | Source des données | Méthode de collecte des données | Cible visée par les projets | Périodicité (fréquence du suivi) | Rapports (format à utiliser) |
|--|--|---|---|---|--|---------------------------------|
| Taux de scolarisation des filles et des garçons (variation annuelle moyenne) | <i>UNESCO, UNICEF, autres (méthodes de mesure différentes)</i> | Système intégré de gestion de l'éducation, registres scolaires | Décompte | Taux annuel d'accroissement de 6% | Tous les ans | Rapport normalisé sur le projet |
| Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études | <i>UNESCO, UNICEF, autres (méthodes de mesure différentes)</i> | Système intégré de gestion de l'éducation, registres scolaires, enquête | Décompte | Objectifs stratégiques 1 et 2: 70% Objectif stratégique 4: 85% | Tous les ans | Rapport normalisé sur le projet |
| Indice de capacité nationale | Propre au PAM | Analyse des capacités | Consultation des partenaires gouvernementaux | Progression de l'indice par rapport à l'évaluation initiale | Tous les ans ou en fonction des étapes convenues dans la stratégie de pays | Rapport normalisé sur le projet |
| Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention | Propre au PAM | Analyse des capacités | Consultation des partenaires gouvernementaux, données secondaires | Progression de l'indice par rapport à l'évaluation initiale | Au moins au début et à la fin, selon la durée de l'intervention | Rapport normalisé sur le projet |
| Taux de satisfaction des usagers | Propre au PAM | Enquête de satisfaction | Questionnaire | Propre au projet | À mi-parcours/à la fin de l'opération | Rapport normalisé sur le projet |

ANNEXE II

RÈGLES D'UTILISATION DU CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES

1. L'application des règles ci-après permettra d'harmoniser les méthodes utilisées pour la conception, le suivi et la communication des résultats des projets sur tous les sites du PAM:
 - i) Le Cadre de résultats stratégiques doit être systématiquement utilisé pour concevoir les opérations d'urgence, IPSR, projets de développement/programmes de pays et opérations spéciales du PAM.
 - ii) Le cadre logique d'un projet doit être élaboré en fonction du ou des Objectifs stratégiques décrits dans le texte de présentation du projet. En fonction du contexte opérationnel et de l'ampleur des activités, un projet peut contribuer à la réalisation d'un ou de plusieurs Objectifs stratégiques.
 - iii) Chaque objectif du projet décrit dans le texte de présentation ne doit correspondre qu'à un seul Objectif stratégique.
 - iv) À chaque Objectif stratégique sélectionné pour le projet doit correspondre au moins un effet direct tiré du Cadre de résultats stratégiques.
 - v) Pour chaque effet direct sélectionné, les indicateurs d'effet direct clés correspondants (qui apparaissent en caractères gras dans le cadre logique) doivent être tirés du Cadre de résultats stratégiques¹. Tous les autres indicateurs pertinents pour le projet doivent également être sélectionnés. Lorsqu'un effet direct n'est associé à aucun indicateur de performance clé, un autre indicateur d'effet direct au moins doit être sélectionné.
 - vi) À chaque effet direct sélectionné doit correspondre au moins un produit lié tiré du Cadre de résultats stratégiques.
 - vii) Pour chaque produit sélectionné, tous les indicateurs de produits correspondant au programme doivent être tirés du Cadre de résultats stratégiques.
 - viii) Les indicateurs tirés du Cadre de résultats stratégiques peuvent être complétés par des indicateurs propres aux projets.
 - ix) Des valeurs de référence doivent être définies pour tous les indicateurs d'effet direct lors de l'élaboration du projet. Elles ne doivent pas être définies plus de trois mois avant ou après le début de l'activité.
 - x) Des valeurs cibles doivent être définies pour tous les indicateurs d'effet direct lors de l'élaboration du projet. Les valeurs cibles définies correspondent normalement à celles indiquées dans le Cadre de résultats stratégiques, mais elles peuvent différer de ces dernières en fonction du contexte national. Les cibles propres à chaque projet doivent être définies au même moment que les valeurs de référence.

¹ D'autres instructions en cours d'élaboration concernant les indicateurs d'effet direct relatifs à la nutrition seront communiquées ultérieurement aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays.

- xi) Tous les indicateurs d'effet direct indiqués dans les cadres logiques des projets doivent faire l'objet d'un suivi selon la périodicité définie à l'annexe I. Pour les opérations d'urgence et les composantes des IPSR ayant trait aux secours, il peut être dérogé à cette règle si la durée de l'activité est inférieure à six mois.
- xii) Les indicateurs transversaux doivent être utilisés pour tous les projets et doivent figurer dans tous les cadres logiques. Ils doivent être contrôlés au moins deux fois par an.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

| | |
|------------|--|
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| GNUD | Groupe des Nations Unies pour le développement |
| HCR | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés |
| IPSR | intervention prolongée de secours et de redressement |
| OMD | objectif du Millénaire pour le développement |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| ONU-Femmes | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| ONUSIDA | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| SQUEAC | évaluation semi-quantitative de l'accessibilité et de la couverture |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| WINGS | Système mondial et réseau d'information du PAM |